

**MINISTERE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

.....
**PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION
DE L'ECONOMIE ET A LA CREATION DE L'EMPLOI
(PATECE)**

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**ETUDE PROSPECTIVE DU SECTEUR DE
L'HUILERIE ET LES LEVIERS D'ACTION AU
BURKINA FASO : Analyse prospective et les leviers
d'action**

RAPPORT FINAL N°3/4

Août 2018

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
RESUME EXECUTIF.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. METHODOLOGIE.....	7
1.1. Revue documentaire.....	7
1.2. Champ de l'enquête et technique d'échantillonnage.....	7
1.3. Rencontre de cadrage.....	8
1.4. Elaboration des outils de collecte de données et formation des enquêteurs.....	9
1.5. Collecte, traitement et analyse des données.....	10
II. RAPPEL DES CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'HUILERIE.....	11
2.1. Principales contraintes des acteurs de l'huilerie.....	11
2.2. Principaux défis du secteur de l'huilerie.....	15
III. ESTIMATION DE L'OFFRE ET LA DEMANDE NATIONALES D'HUILE ALIMENTAIRE AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNEES.....	17
3.1. Hypothèses de projection et de simulation.....	17
3.2. Résultats des projections et des simulations.....	17
3.3. Estimation de l'offre nationale d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années.....	18
3.4. Estimation de la demande nationale d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années.....	20
3.5. Estimation des besoins en importation d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années.....	21
IV. PROPOSITION DE SCENARII ASSORTIS DE LEVIERS D' ACTIONS.....	23
4.1. Scénario 1 : Amélioration de la vente des huiles alimentaires produites au niveau national à un prix compétitif et rentable.....	23
4.2. Scénario 2 : Diminution du coût de production de l'huile de coton locale par une meilleure gestion de la distribution des graines aux unités de trituration.....	25
CONCLUSION.....	29
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	30
ANNEXES.....	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Synthèse de la répartition de l'échantillonnage	8
Tableau n° 2: Contraintes des acteurs du secteur des huiles alimentaires	11
Tableau n° 3: Evolution de la population burkinabè de 2007 à 2028	17
Tableau n° 4 : Evolution de la graine de coton livrée aux huiliers et estimation d'huile locale de 2014 à 2018.....	19
Tableau n° 5: Projection de l'évolution de l'offre nationale d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années	19
Tableau n° 6: Projection de l'évolution de la demande d'huile alimentaire	20
Tableau n° 7 : Projection des besoins de consommations d'huile alimentaire de 2018 à 2028.....	21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1: Evolution comparative de l'offre, la demande et le besoin en importation d'huile au cours des dix prochaines années	22
---	----

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABNORM: Agence Burkinabè de Normalisation de la Métrologie et de la Qualité

GTPOB : Groupement des Transformateurs de Produits Oléagineux de Bobo

GHB-GIE : Groupement des Huileries de Bobo – Groupement d'Intérêt Economique

INSD: Institut Nationale de la Statistique et de la démographie

MAFAP: Monitoring African Food and Agricultural Policies

MCIA : Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

SOFITEX : Société Burkinabè des Fibres Textiles

SOCOMA : Société Cotonnière du Gourma

SOFIB: Société de Fabrication Industrielle du Burkina

RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME EXECUTIF

L'objectif de ce troisième rapport est d'analyser de manière prospective l'offre et la demande nationales en huile alimentaire d'une part, et d'autre part, de dégager les principaux leviers d'actions sur lesquels le pouvoir public en collaboration avec les acteurs directs du secteur peuvent agir afin de réguler le marché de l'huilerie au Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, outre la méthodologie de la collecte des données, une démarche méthodologique purement quantitative basée sur des hypothèses de simulation est adoptée. Ainsi en partant sur le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006 comme base de projection de la population, et en s'appuyant sur le ratio de consommation de 5 litres/pers/an de MAFAP (2013), il ressort des simulations qu'en partant de la référence de 2018 qui est estimée à 90 823 tonnes, la demande en huile alimentaire passera à 124 613 tonnes en 2028, soit une hausse de 37%.

En ce qui concerne la production nationale d'huile alimentaire, les simulations montrent qu'elle connaîtra une baisse de 44% au cours de la prochaine décennie. En confrontant la production nationale au besoin de consommation nationale d'huile alimentaire, un déficit net se dégage. La production nationale en huile alimentaire est nettement inférieure aux besoins nationaux de consommation. Ces résultats montrent que le pays aura à recourir aux importations d'huile alimentaire pour combler le gap. Estimés en 2018 à 61 615 tonnes, les besoins d'importation d'huile alimentaire passeront à 108 177 tonnes en 2028, soit une hausse d'environ 76% sur la période d'analyse.

En termes de recommandation, ces résultats appellent à un contrôle des importations. Dans le souci de créer un environnement de développement favorable aux unités nationales de production d'huile alimentaire, il s'avère nécessaire d'instaurer l'autorisation d'importation des huiles alimentaires (en lieu et place de la déclaration prévisionnelle d'importation) qui devrait impérativement viser à combler le gap entre les besoins et les productions nationales.

INTRODUCTION

Parmi les produits de grande consommation, figure en bonne place l'huile alimentaire. En tant qu'élément essentiel de la ration alimentaire, elle est consommée par toutes les catégories socio-professionnelles sans distinction d'âge et de sexe.

Afin de répondre efficacement aux besoins de la population, des unités industrielles et semi industrielles de production d'huile alimentaire ont vu le jour. La principale matière première utilisée par ces unités de production pour produire l'huile alimentaire est la graine de coton. En dépit de la disponibilité apparente de la graine de coton et partant de l'huile locale, l'on enregistre une présence massive des huiles importées ; ce qui concurrence fortement l'huile locale. En effet, les statistiques de la balance commerciale du Burkina Faso de 2017 indiquent que les importations de l'huile de palme, principale concurrente de l'huile locale, ont connu des évolutions significatives au cours des cinq dernières années. Celles-ci sont passées de 50 400 tonnes en 2012 à 71 700 tonnes en 2016, soit une hausse de 42,26% sur la période, avant de connaître une légère baisse en 2017; occasionnant ainsi une sortie massive de devises. C'est en 2016 que le pays a beaucoup importé les huiles alimentaires. En effet, selon le rapport diagnostic, en 2016, les importations d'huiles alimentaires ont été évaluées à 23 344 619 494 FCFA.

Cette situation suscite des interrogations aussi bien sur la qualité de l'huile locale que sur la capacité réelle des unités nationales de production d'huile alimentaire à satisfaire la demande nationale. Les résultats du deuxième rapport sur les déterminants de la consommation d'huile alimentaire indiquaient que le prix et le goût étaient les deux principaux facteurs qui influencent la demande d'huile locale. Qu'en est-il alors de l'offre nationale ? La production nationale peut-elle à elle seule satisfaire la demande nationale de l'huile alimentaire ? Ou bien faut-il en importer ? Si oui, quelle quantité d'huile faut-il importer ?

En tout état de cause, avant de mettre en place toute politique de régulation du marché national de l'huile alimentaire, il s'avère important que l'on puisse connaître aussi bien les capacités réelles de production d'huile alimentaire du pays que la demande nationale. Le présent rapport se penche sur ces préoccupations.

Troisième d'une série de quatre rapports attendus de l'étude, conformément aux termes de références le présent rapport se veut prospectif ; il a pour objectif d'estimer l'offre et la demande nationales d'une part sur la base des ratios de consommation, et de dégager les

leviers d'actions sur la base de scénarii d'autre part. Pour ce faire, il s'articule autour des points suivants :

- approche méthodologique adoptée ;
- rappel des principales contraintes et défis majeurs du secteur de l'huilerie au Burkina Faso ;
- simulation de la demande et de l'offre d'huile alimentaire ;
- proposition de scénarii et leviers d'actions.

I. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique retenue pour l'ensemble de l'étude s'articule autour des étapes suivantes : i) revue documentaire, ii) champ de l'enquête et technique d'échantillonnage, iii) rencontre de cadrage, iv) élaboration des outils de collecte de données et formation des enquêteurs, collecte, traitement et analyse des données.

1.1.Revue documentaire

Une documentation et des données portant sur le sujet de l'étude ont été obtenues auprès de personnes ressources rencontrées au niveau du ministère en charge du commerce, auprès des huiliers sur le terrain (unités d'huilerie, GTPOB, Grappe des huileries, GHB-GIE), des fournisseurs de graine de coton (SOFITEX, Faso coton) et sur Internet. La liste des documents consultés est présentée à l'annexe 2. Ces documents ont permis une meilleure connaissance du cheminement des acteurs du secteur des huiles alimentaires au cours de ces dernières années.

1.2. Champ de l'enquête et technique d'échantillonnage

Le champ de la collecte des données a couvert sept villes du Burkina Faso. Ces villes sont : Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Koudougou, Banfora, Ouahigouya, Pouytenga et Fada Gourma. La représentativité géographique et la population résidente projetée à partir de celles du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ont servi de critère pour le choix de ces villes.

Pour ce qui est des consommateurs et vendeurs, la méthode de sondage non probabiliste ou méthode à choix raisonné s'est imposée dans le cas présent en l'absence de base de sondage. Pour ce faire, la représentativité géographique de l'échantillon a couvert sept (07) régions sur les treize (13) en raison d'un chef-lieu de province par région en tenant compte de la dispersion spatiale. Ainsi, l'option a été orientée sur le critère de l'importance de la population résidente étant donné que l'enquête concerne les consommateurs et les vendeurs. Les informations issues du RGPH de 2006 projetées, ont permis de déterminer les dix principales villes du Burkina Faso par ordre d'importance démographique parmi lesquelles, les sept villes ont été identifiées.

En ce qui concerne **la taille de l'échantillon**, il est préconisé une taille minimale de 30 vendeurs (commerçant) et deux (2) fois cette taille pour les consommateurs (ménages) dans

les villes de catégorie 2 soit au total **90 unités à enquêter** pour ces villes de taille moyenne retenues.

Pour ce qui est des villes de la catégorie 1, compte tenu de leur importance relative par rapport à la catégorie 2, on considère :

- cinq (5) fois cette taille minimale pour les consommateurs à Bobo Dioulasso soit 150 pour 75 vendeurs et ;
- sept (7) fois la taille minimale de 30 pour les consommateurs de Ouagadougou soit 210 pour 105 vendeurs. Le tableau ci-dessous fourni la synthèse de la répartition de l'échantillonnage.

En pratiquant une marge de plus de 5% pour tenir compte des non réponses, on a le tableau de répartition suivant.

Tableau n° 1: Synthèse de la répartition de l'échantillonnage.

Ville	Echantillon			Total
	Consommateur	Vendeurs	Unités	
Ouagadougou	221	110	20	351
Bobo-Dioulasso	158	79	10	246
Koudougou	60	30		95
Banfora	63	32		95
Ouahigouya	63	32		95
Pouytenga	63	32		95
Fada N'gourma	63	32		95
Total	693	347		1040

Source : auteur, juin 2018

Après la saisie des données, ce sont au total, 660 consommateurs et 330 vendeurs qui ont été enquêtés.

1.3. Rencontre de cadrage

La réussite de la mission dépend pour une large part de la compréhension que l'ensemble des parties prenantes aura de la mission. Pour ce faire, l'équipe de la mission a tenu une rencontre avec le Commanditaire le mercredi 09 mai 2018 dans la salle de réunion de la Grappe des

huileries de Bobo Dioulasso (GHB). Au cours de cette rencontre, les points suivants ont été examinés :

- la compréhension des termes de référence ;
- l'amendement des outils de collecte des données (méthodologie, questionnaire et échantillonnage) et le canevas de rédaction du rapport;
- les attentes de l'étude et visions directionnelles du commanditaire ;
- la définition et/ou confirmation, selon les centres d'intérêts des parties prenantes, des volets spécifiques à approfondir, du champ de l'étude, des sources d'informations ou personnes ressources recommandables ;
- le calendrier consensuel de déroulement de la mission ;
- les spécifications des normes techniques de production des livrables, la conformation et confirmation du nombre d'exemplaires des rapports à soumettre ;
- la remise par le commanditaire de la documentation de base complémentaire au consultant ;
- la rédaction et remise par le commanditaire d'une lettre d'accréditation au profit du consultant ;
- la discussion de tout sujet d'intérêt pour l'étude.

Cette rencontre a permis de répondre à des points de questionnement des consultants et leur a également fait des suggestions tendant à améliorer les résultats de l'étude : i) augmenter le nombre d'unités à enquêter en prenant en plus de Bobo Dioulasso des unités dans d'autres localités du pays, ii) utiliser les données de recensement de la population actualisée, et iii) faire des scénarii en lieu et place de recommandations.

1.4. Elaboration des outils de collecte de données et formation des enquêteurs

Trois questionnaires respectivement pour les unités de trituration, les consommateurs et les vendeurs d'huile alimentaire ont été élaborés autour des aspects suivants :

- les caractéristiques socio-économiques et professionnelles des responsables d'unité de production ;
- la production de l'huile locale ;
- les contraintes de la commercialisation de l'huile;
- la consommation d'huile locale ;
- les contraintes et attente sur la qualité de l'huile locale ;

- etc.

Suite à l'élaboration des outils, le recrutement et la mise à niveau des enquêteurs ont constitué une étape cruciale. Conformément aux enjeux de la mission exprimée à travers les TDR, le Consultant a mobilisé du personnel suffisant pour répondre aux exigences de la mission. En effet, dans un souci d'efficacité, une première sélection sur dossier de 18 agents (en tenant compte de la langue de la localité concernée par l'enquête) est faite pour s'assurer que les candidats et candidates répondent au profil voulu pour participer à la formation.

Une fois la formation terminée, une enquête pilote a été organisée pour tester l'ensemble du travail préparatoire avant de déployer l'ensemble des enquêteurs et superviseurs sur le terrain. À l'issue de ce test, les éventuelles insuffisances décelées ont été corrigées et l'on a retenu 16 enquêteurs pour la conduite de la collecte des données.

1.5.Collecte, traitement et analyse des données

La collecte des données s'est réalisée selon un plan de collecte et été assurée par une équipe composée de deux (02) superviseurs et de seize (16) enquêteurs. L'équipe a été genre sensible dans la mesure où elle enregistrerait la participation des femmes comme des hommes ; cela, afin de répondre aussi de façon stratégique aux sensibilités qui seraient rencontrées sur le terrain.

Les données collectées ont été saisies à l'aide du logiciels CSPro, et traités et analysés à partir de Stata et SPSS. Un plan d'analyse des données a préalablement été établi en fonction des variables de l'étude, des instruments et des indicateurs retenus.

Les données qualitatives ont également été exploitées sur la base d'une méthode d'analyse de contenu. Cela a consisté à lire tous les textes, à en tirer les idées principales, à organiser ces idées en fonctions des thèmes de la mission.

II. RAPPEL DES CONTRAINTES ET DEFIS DU SECTEUR DE L'HUILERIE

Cette section présente sur la base du rapport diagnostic, les défis et contraintes majeurs du secteur de l'huilerie au Burkina Faso.

2.1.Principales contraintes des acteurs de l'huilerie

Comme ressorties du rapport diagnostic, les principales contraintes des acteurs du secteur des huiles alimentaires sont présentées comme suit par rubrique.

Tableau n° 2: Contraintes des acteurs du secteur des huiles alimentaires

	Contraintes rencontrées	Commentaire
Niveau d'application de la réglementation		
1	Application laxiste de la réglementation relative à l'implantation d'unité de production d'huile alimentaire	De nombreuses unités non autorisées important la graine et commercialisant l'huile et le tourteau sont présentes dans les zones industrielles de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso en dépit des mesures dissuasives prévues par l'arrêté réglementant l'implantation des unités de trituration au Burkina Faso. Ces unités mettent sur le marché des huiles de mauvaise qualité mettant en danger la santé des consommateurs et donnant une mauvaise image de l'huile produite localement. Les sanctions prévues par la réglementation sont-elles efficaces ? Doit-on sacrifier la santé des consommateurs au profit de quelques emplois temporaires au sein de ces unités non à jour ?
2	Non prise en compte de la fortification en Vit A dans le contrôle des huiles alimentaires produites localement et à l'import	Selon les responsables du contrôle et de la qualité de l'ABNORM de nombreuses unités de trituration au niveau national n'assurent pas la fortification de l'huile alimentaire en Vit A. Il est également constaté sur le marché de l'huile importée non enrichie en Vit A. Cette disposition est-elle obligatoire pour la commercialisation de l'huile au niveau national ?
3	Etiquetage non conforme à la réglementation en vigueur	il est rencontré sur le marché des marques d'huile avec la dénomination 'huile végétale'. Ceci correspond-il à la précision souhaitée sur l'étiquette où il est demandé la nature de l'huile. Toutes les huiles alimentaires ne sont-elles pas d'origine végétale ?

	Contraintes rencontrées	Commentaire
Approvisionnement des unités de trituration en graine de coton		
4	Faible disponibilité de la graine de coton au regard des besoins des unités encore fonctionnelles	<p>Les quantités de graine de coton disponibles auprès des sociétés cotonnières ne permettent qu'un fonctionnement de 3 à 4 mois pour un grand nombre d'unités de trituration membres de GTPOB ou de GHB-GIE. Cela les amène à glaner de petites quantités dans la sous-région à un coût correspondant pratiquement au double du prix au niveau national à cause de la cherté du transport et d'autres frais d'approche. SN Citec enregistre cette année un déficit de 15 000 tonnes de graines par rapport à son besoin. La pression sur la graine de coton pourrait être plus élevée cette année compte tenu du refus de certains producteurs des zones de grande production à produire le coton.</p> <p>Cette faible disponibilité de la graine de coton est la contrainte majeure que rencontrent les unités de trituration au niveau national car hypothéquant leur rentabilisation à cause d'un faible niveau d'activité.</p>
5	Nombre considérable d'unités de trituration de graine de coton disposant d'autorisation	<p>Il existe un nombre important d'unités installées pour produire de l'huile de coton et le MCIA laisse la porte ouverte à de nouvelles désirant mener la même activité sans s'assurer de la disponibilité effective de leur source d'approvisionnement en matière première. Le résultat est l'augmentation inconsidérée du nombre d'unités et la diminution d'année en année de la quantité de graine à transformer pour chaque petite unité, réduisant du même coup leur capacité à équilibrer leur compte de gestion. Cet état de fait est accentué par la faible diversification de leurs sources en matières premières (faible production de soja et de tournesol au niveau national).</p>
6	Mauvaise gestion de la distribution de la graine entre huiliers	<p>les unités de trituration 'non à jour' s'approvisionnent en partie à partir de la sous-région, cela est connue. Une partie de leur besoin en graine est aussi couverte au niveau national, cela est également connu ; cela confirme les propos de certaines personnes ressources disant que les unités 'non à jour' sont approvisionnées en graine de</p>

	Contraintes rencontrées	Commentaire
		coton par des membres des groupements d'huiliers, autorisés à prendre la graine à la SOFITEX, mais ne triturant pas toute la quantité de graine à eux attribuée. Une partie de la résolution de la question des unités non à jour relève alors de cette distorsion.
7	Mode de paiement de la graine de coton auprès des sociétés cotonnières défavorables pour les huiliers	Les huiliers estiment que le coût du crédit pour l'achat de la graine de coton est élevé. En effet, le groupement des huiliers contracte un crédit pour préfinancer la graine auprès des sociétés cotonnières. Par la suite chaque unité de trituration contracte auprès de sa banque un crédit de campagne afin de payer le montant de son quota de graine auprès de son groupement qui l'autorise alors à contacter la société cotonnière pour l'enlèvement de son quota de graine. Ce double crédit grève le coût final de la graine attribué aux huiliers.
Trituration des graines		
8	Coupures fréquentes et coût élevé de l'électricité	les unités de trituration connaissent des coupures fréquentes d'électricité surtout dans la période chaude de l'année correspondant à celle où le tourteau s'achète bien. Dans ce cas, les commandes ne sont pas honorées à temps. Le coût de l'électricité fait partie des importantes charges de fonctionnement de l'unité.
9	Coût élevé de l'emballage	La quasi-totalité des unités semi-industrielles de trituration conditionnent leur huile exclusivement en bidon de 20 litres. Pour minimiser le prix de leur huile elles utilisent des bidons recyclés, ce qui est contraire aux dispositions de la réglementation en vigueur.
Qualité de l'huile		
10	Mauvaise image de la qualité des huiles locales au niveau de la population	Les médias diffusent souvent des images de fermeture d'unités de trituration non à jour, quand bien même ces mesures ont montré leurs limites. Cette médiatisation a pour conséquence l'information des consommateurs de la présence sur le marché de l'huile de qualité douteuse produite par ces unités non autorisées ; cela est une contre publicité pour l'huile 'made in Burkina' en plus de la mauvaise qualité des emballages.

	Contraintes rencontrées	Commentaire
Qualification du personnel technique de production		
11	Absence de personnel qualifié en agroalimentaire et en analyses chimiques	Les unités de trituration visitées privilégient davantage le personnel spécialisé dans le génie mécanique plutôt que les spécialistes de l'agroalimentaire. Le responsable en charge de la raffinerie et de qualité de l'huile n'est pas souvent qualifié ou travaille à temps partiel malgré la taille non négligeable de l'entreprise.
Commercialisation		
12	Mévente des huiles alimentaires produites localement	Toutes les unités de trituration visitées disposent d'un stock important d'huile qu'elles n'arrivent pas à commercialiser au regard de la grande importance de l'huile importée sur le marché à un prix largement inférieur au coût de production des unités locales. Ces unités sont alors dans l'attente d'une diminution de la quantité d'huile importée sur le marché à travers la maîtrise des importations. Seront-elles entendues ?
13	Fraude sur le processus d'importation des huiles alimentaires ?	Il est vrai que les grandes industries internationales de production d'huile de palme ont une performance reconnue en comparaison avec les PME de production d'huile de coton au niveau national. Il se trouve que le cours international de l'huile de palme est connu. Cependant, des questions peuvent être posées au regard du gros écart de prix entre le prix de l'huile de palme rendu Lomé (venant d'Asie) et son prix au niveau du grossiste sur le marché. Le processus d'importation vérifie-t-il l'origine déclarée de la marchandise ? L'on sait que l'origine UEMOA par exemple contribue à minorer les frais de dédouanement, base d'une concurrence déloyale si l'huile se trouvait être d'origine asiatique. Le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire sont-ils de gros exportateurs d'huile de palme comme indiqués par des exportateurs comme origine de l'huile importée au Burkina ?
Niveau financier		
14	Suppression de la TVA sur la vente du tourteau	Le prix d'achat de la graine de coton auprès des sociétés cotonnières comprend la TVA qui n'est pas récupérée par les huiliers après la

	Contraintes rencontrées	Commentaire
	alors que la matière première est achetée avec TVA	vente du tourteau alors que la vente de l'huile seule ne permet pas de récupérer cette TVA. Cela constitue une charge supplémentaire générant un déséquilibre financier au niveau des unités de trituration.

Source : A partir du diagnostic terrain, juin 2018

2.2. Principaux défis du secteur de l'huilerie

Il s'agit des défis majeurs au regard des principales contraintes rencontrées par le secteur des huiles alimentaires.

⇒ *Pour que la réglementation et sa mise en œuvre soit un levier d'assainissement du secteur et de développement de ses performances.*

- Informer et sensibiliser sur la réglementation en place en vue d'instaurer une compréhension commune sur cette dernière entre huiliers et responsables administratifs en charge du Commerce;
- revisiter périodiquement les textes réglementaires existants au regard de l'évolution du contexte.

⇒ *Pour la disponibilité des matières premières oléagineuses à un prix compétitif*

- améliorer la disponibilité des matières premières oléagineuses dont la graine de coton, le soja et le tournesol, au regard de la demande au niveau national et dans la sous-région ;
- réduire le coût de la graine de coton dans la structure de prix de l'huile produite.

⇒ *Pour l'amélioration de la qualité des huiles mises sur le marché*

- prise en compte des termes de la réglementation sur le personnel technique nécessaire pour la production et le contrôle de la qualité de l'huile destinée à la consommation humaine ;
- mise en place de la certification des produits des unités bénéficiant d'autorisation de production ; ce qui engagerait davantage la responsabilité des structures de contrôle responsables du suivi de la qualité des huiles;
- doter les structures de contrôle de ABNORM en personnel et ressources suffisants permettant un contrôle en entreprise et des huiles sur le marché (échantillons à acheter au regard de la diversité des huiles) ;

- appliquer les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication au sein des unités de trituration ;
- circonscrire et limiter le nombre de petites unités de trituration disséminées dans les villes du pays en vue de permettre un suivi efficace de leur performance.

⇒ *Pour pallier aux difficultés cycliques de commercialisation de l'huile et du tourteau*

- mettre en place un observatoire des cours mondiaux et du marché national des huiles alimentaires pour permettre des analyses et anticiper sur les dispositions à prendre au niveau national (limitation ou acceptation des importations) ;
- mettre en place un dispositif de suivi et de vérification des stocks réels existants chez les huiliers au cours de l'année et surtout en début de campagne ;
- assurer l'animation du dispositif faisant le lien entre le besoin du marché en huiles alimentaires et en tourteau et le volume des importations autorisées.
- assurer la promotion des huiles nationales et lutter contre la mise sur le marché des huiles frelatées.

III. ESTIMATION DE L'OFFRE ET LA DEMANDE NATIONALES D'HUILE ALIMENTAIRE AU COURS DES DIX PROCHAINES ANNEES

Cette section cherche à estimer l'offre et la demande nationales d'huile alimentaire sur la base de la disponibilité de la matière première et des besoins de consommation d'huile alimentaire.

3.1.Hypothèses de projection et de simulation

Les projections et simulations sont faites sur la base des hypothèses suivantes :

- i) le taux de croissance de la population burkinabè est de 3,1% l'an ;
- ii) la base de la projection de la population est celle du dernier RGPH de 2006 ;
- iii) le ratio de consommation d'huile alimentaire par personne et par an est de 5 litres (4.5 Kg);
- iv) la quantité d'huile produite localement est entièrement et totalement destinée à la population résidente.
- v) Le taux d'extraction d'huile raffinée d'une tonne de graine de coton triturée est de 11% soit 120 litres (108 Kg) d'huile raffinée ;
- vi) La quantité de la graine de coton attribuée aux huiliers est entièrement destinée à la production d'huile alimentaire ;
- vii) La graine de coton est l'unique matière première entrant dans la production d'huile alimentaire.

3.2.Résultats des projections et des simulations

Sur la base des hypothèses ci-dessus, les projections suivantes sont faites.

3.2.1. Projection de la population burkinabè de 2018 à 2028

Le tableau suivant donne l'évolution de la population burkinabè de 2007 à 2028.

Tableau n° 3: Evolution de la population burkinabè de 2007 à 2028

Année	Population Burkina Faso issu de l'INSD	Population Burkina Faso de l'INSD complété par les projections
2007	14 252 012	14 252 012
2008	14 731 167	14 710 018
2009	15 224 780	15 182 742

Année	Population Burkina Faso issu de l'INSD	Population Burkina Faso de l'INSD complété par les projections
2010	15 730 977	15 670 658
2011	16 248 558	16 174 254
2012	16 779 206	16 694 033
2013	17 322 796	17 230 516
2014	17 880 386	17 784 239
2015	18 450 494	18 355 758
2016	19 034 397	18 945 642
2017	19 632 147	19 554 483
2018	20 244 080	20 182 890
2019	20 870 060	20 831 492
2020	21 510 181	21 500 937
2021		22 191 896
2022		22 905 060
2023		23 641 142
2024		24 400 879
2025		25 185 030
2026		25 994 382
2027		26 829 743
2028		27 691 949

Source : auteur, à partir de l'INSD/RGPH, 2006

Le tableau ci-dessus montre que sur la base du taux de croît actuel la population burkinabè est estimée à 20 182 890 habitants en 2018. Cette population passera à 27 691 949 habitants en 2028.

3.3. Estimation de l'offre nationale d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années

Le tableau suivant donne l'évolution de la quantité de graine de coton destinée aux unités de production d'huile alimentaire au cours des cinq dernières années. Il ressort du tableau qu'au cours des cinq dernières années, la quantité de graine de coton vendue par les sociétés cotonnières aux unités de production d'huile alimentaire a connu une tendance baissière. Le taux de croît moyen sur la période quinquennale est 0,94.

Il convient cependant de noter que ces graines de coton ne concernent que celles vendues par la SOFITEX et FASO COTON. En effet, celle de la troisième société cotonnière (SOCOMA) ne nous sont parvenues suite à notre requête auprès des responsables de la société. Partant, toute interprétation de l'évolution de l'offre de la graine de coton présentée dans ce rapport devrait être nuancée.

Tableau n° 4 : Evolution de la graine de coton livrée aux huiliers et estimation d'huile locale de 2014 à 2018.

SOCIETES COTONNIERES	2013_14 en Kg	2014_15 en Kg	2015_16 en Kg	2016_17 en Kg	2017_18 en Kg
SOFITEX	227226 736	252028579	204 033 034	237 005 685	174 372 889
FOSO COTON	17 836 376	25 523 441	14 494 802	19 357 674	20 344 396
SOCOMA	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL GRAINE BURKINA FASO	245 063 112	277 552 020	218 527 836	256 363 359	194 717 285
OFFRE POTENTIELLE EN HUILE EN TONNE	36 759	41 633	32 779	38 455	29 208
Taux de croît	1,132573637	0,787340103	1,173138231	0,759536331	

Source : A partir des données de la SOFITEX et FASO COTON, juin 2018

Tout comme l'évolution de la quantité de graine de coton, la projection de production d'huile connaît la même tendance baissière. En effet, au cours des cinq dernières années, l'estimation de la production d'huile locale a connu un taux de croît moyen de 0,94. Ainsi, en partant des taux de croît moyens de la graine de coton et de la production d'huile au cours des cinq dernières années, l'on a estimé l'évolution de la production d'huile locale au cours des dix prochaines années. Le tableau suivant présente cette évolution.

Tableau n° 5: Projection de l'évolution de l'offre nationale d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années

Année	Offre d'huile alimentaire en tonnes
2018	29 208
2019	27 576
2020	26 035
2021	24 581
2022	23 208
2023	21 911

2024	20 687
2025	19 531
2026	18 440
2027	17 410
2028	16 437

Source : Estimation à partir des hypothèses de simulation

Au cours des dix prochaines années sur la base de la tendance actuelle, la quantité d'huile produite localement connaîtra une évolution à la baisse. En effet, estimée à 29 208 tonnes en 2018, la production locale d'huile à base de la graine de coton des deux sociétés cotonnières (SOFITEX ET FASO COTON) passera à 16 437 tonnes en 2028. Soit une baisse d'environ 44% sur la période d'analyse. Cette baisse de la production d'huile locale résulterait de la baisse de la quantité de graine de coton destinée à la production d'huile. En effet, estimée à 245 063 tonnes au cours de la campagne 2012/2013, elle est passée à 194 717 tonnes à la campagne 2017/2018, soit une baisse quinquennale de 21%, ce qui justifierait le manque de la matière première au niveau des unités de production d'huile alimentaire. Au regard de cette situation, il convient alors d'analyser l'évolution de la demande locale d'huile alimentaire afin d'en dégager l'excédent ou le déficit d'huile dans le souci d'orienter les prises de mesures de politiques commerciales.

3.4. Estimation de la demande nationale d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années

Le tableau suivant donne l'estimation de l'évolution de la demande d'huile alimentaire de l'ensemble de la population burkinabè sur la période de 2018 à 2028, sur la base de 5 litres (soit 4.5 Kg) par personne / an.

Tableau n° 6: Projection de l'évolution de la demande d'huile alimentaire

Année	Population	Demande en tonnes
2018	20 182 890	90 823
2019	20 831 492	93 742
2020	21 500 937	96 754
2021	22 191 896	99 864
2022	22 905 060	103 073
2023	23 641 142	106 385
2024	24 400 879	109 804
2025	25 185 030	113 333

2026	25 99 4382	116 975
2027	26 829 743	120 734
2028	27 691 949	124 614

Source : Estimation à partir des hypothèses de simulation

Le tableau ci-dessus montre qu'au cours des dix prochaines années, la demande nationale en huile alimentaire connaîtra une hausse. En effet, estimée à 90 823 tonnes en 2018, la demande en huile alimentaire passera à 124 614 tonnes en 2028, soit une hausse de 37% sur la période d'analyse. Cette évolution haussière de la demande en huile alimentaire résulterait de la croissance démographique de la population burkinabè. Qu'en est-il alors des besoins en importation ou en exportation en huile alimentaire ?

3.5. Estimation des besoins en importation d'huile alimentaire au cours des dix prochaines années

Tableau n° 7 : Projection des besoins de consommations d'huile alimentaire de 2018 à 2028

Année	Demande en tonnes	Offre en tonnes	Besoin en tonne
2018	90 823	29 208	61 615
2019	93 742	27 576	66 166
2020	96 754	26 035	70 719
2021	99 864	24 581	75 283
2022	103 073	23 208	79 865
2023	106 385	21 911	84 474
2024	109 804	20 687	89 117
2025	113 333	19 531	93 802
2026	116 975	18 440	98 535
2027	120 734	17 410	103 324
2028	124 614	16 437	108 177

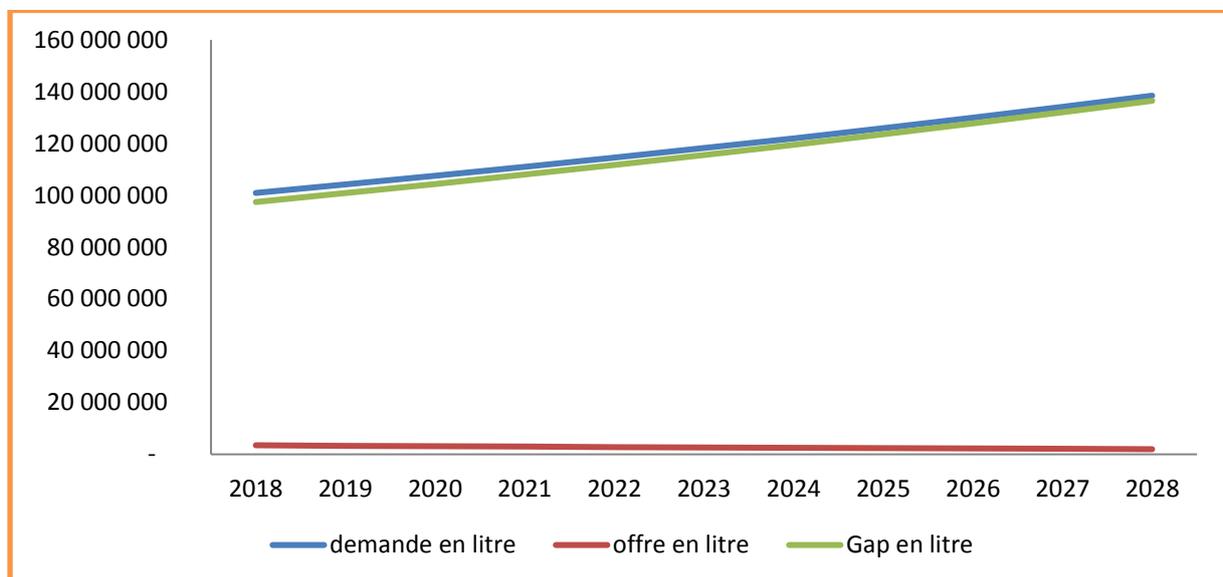
Source : Estimation à partir des hypothèses de simulation

En confrontant l'évolution de la demande et de l'offre nationales en huile alimentaire, le tableau ci-dessus met en exergue deux situations antagonistes. Alors que la demande en huile alimentaire évolue de manière haussière sur la période d'analyse, l'offre nationale en huile alimentaire quant à elle enregistre une évolution baissière sur la période d'analyse. Ainsi, il ressort clairement qu'au cours des dix prochaines années, pour satisfaire les besoins alimentaires de la population du Burkina Faso en huile alimentaire, le pays aura à recourir aux importations d'huile alimentaire pour combler le déficit. En effet, estimés en 2018 à 61 615 tonnes, les besoins en importations d'huile alimentaire passeront à 108 177 tonnes en 2028, soit une hausse de 76% sur la période d'analyse. Comme l'indique le graphique

suivant, les courbes représentant le gap à combler et la demande potentielle sont nettement au-dessus de l'offre nationale.

De ces analyses, l'on note qu'il reste encore des efforts considérables à fournir pour satisfaire la demande nationale en huile alimentaire. Ces efforts devraient concerner tous les maillons de la chaîne de valeur de l'huilerie ; de la production de coton graine à la distribution de la graine. Au niveau de la production, des mesures d'accompagnement devraient être prises pour stimuler la production nationale de coton. Au niveau de la distribution de la graine, une organisation sérieuse des unités de production s'impose.

Graphique n° 1: Evolution comparative de l'offre, la demande et le besoin en importation d'huile au cours des dix prochaines années



Source : A partir des projections de l'offre et de la demande

IV. PROPOSITION DE SCENARII ASSORTIS DE LEVIERS D' ACTIONS

Cette section a pour objectif principal de proposer, à partir des défis majeurs actuels du secteur de l'huilerie, des scenarii assortis des leviers d'actions sur lesquels le pouvoir public en collaboration avec les acteurs directs, peut actionner afin de booster le secteur de l'huilerie au Burkina Faso. Sur cette base, deux principaux scenarii sont présentés dans cette section.

4.1.Scénario 1 : Amélioration de la vente des huiles alimentaires produites au niveau national à un prix compétitif et rentable

Les principales causes de la mévente sont :

- La présence massive des huiles importées sur le marché national au regard du besoin du marché national;
- Le prix non compétitif de l'huile locale :
- La mauvaise image des unités clandestines ;
- La mauvaise qualité de certaines huiles locales.

Hypothèse 1 : prix d'un conteneur de 20 pieds contenant de l'huile alimentaire Abidjan Ouaga à la date du 20 juillet 2018		
Hypothèses au 20 juillet 2018 Avec 1USD = 532,39 FCFA	Dédouanement NORMAL	Dédouanement à la valeur de référence
Achat de l'huile à l'importation		
Bidon 20 litres de l'huile de palme (USD position CFR Abidjan/Lome)	14,75	14,75
Cours USD/EUR	0,7375	0,7375
Prix d'achat par bidon de 20 litres en Francs CFA	7 853	7 853
Conteneur 20 pieds (nombre de bidons par conteneur)	1 330	1 330
Transport des bidons du port vers Ouagadougou		
Transport Abidjan / Ouaga (1 camion de 20 pied est 22 000F/t)	396 000	396 000
Coût du transport par bidon (1Conteneur de 20 pieds = 18 tonnes)	300	300
Transit et dédouanement		
Valeur référence (Fcfa/litre)		330
Valeur totale dédouanement (droits et taxes)	7 850 221	7 850 221
Facture transitaire	800 000	800 000
Dont TVA (18% de la valeur CAF qui est de 11 020 161 FCFA)	1 983 629	1 983 629
Dont BIC	110 202	110 202
Coût du dédouanement par bidon (hors TVA/BIC)	3 855	3 855
Coût du dédouanement par bidon (avec TVA/BIC)	5 902	5 902
Calcul complet du coût de revient de base		

Coût de revient de bidon 20 litres d'huile DDP Ouaga (hors TVA/BIC)	12 008	12 008
Coût de revient de bidon 20 litres d'huile DDP Ouaga (avec TVA/BIC)		14 055
Prix de vente TTC le bidon de 20 litres d'huile Ajout de 5% en couverture des frais financiers + marge		14 758

Source : A partir des informations douanières, juillet 2018

Au regard des simulations faites, si les charges liées au processus d'importation (dédouanement, transport et les autres frais) sont réellement payées, le prix de vente sur le marché locale de l'huile importées serait **14 758 FCFA avec une marge de 5%**. Ce qui remet en cause le prix de vente actuel sur le marché qui est en moyenne **11 500 FCFA** pour le bidon de 20 litres d'huile importée.

Hypothèse 2

Prix de vente d'un bidon d'huile alimentaire locale permettant une rentabilité de ces unités de **12 500 à 14 500 HT FCFA avec un seuil de rentabilité moyen de 12 000 FCFA** (prenant en compte huiles industrielle et artisanale) ;

Prix de vente compétitif d'un bidon d'huile alimentaire produit localement permettant une rentabilité avec une baisse de **5% du prix de vente sortie qui est de 12 650 FCFA¹ et de 10% du prix de vente aux consommateurs finaux qui est de 13 900 FCFA** donnent les prix compétitifs suivants : **12 017 FCFA HT** pour prix de vente sortie usine et **12 510 FCFA HT** pour les consommateurs finaux avec un prix moyen sur le marché de l'huile importée qui est de **11 500 FCFA HT²** ;

Actions à mener

A défaut d'avoir une suggestion pour une meilleure surveillance du circuit et du coût d'importation des huiles alimentaires à différents stades (Prix FOB port africain, fret et transit pour transport terrestre vers le Burkina Faso et frais de douane), il est proposé la mise en place d'une autorisation spéciale d'importation (ASI) de l'huile alimentaire, se basant sur une estimation de la quantité d'huile disponible au niveau national (production locale et importations) et surtout de l'estimation de la quantité d'huile nationale de qualité alimentaire.

¹ Calculs faits à partir des données GTPOB

² Selon le plan marketing

- Instaurer la mise en place d'un observatoire sur la disponibilité de l'huile de coton auprès des groupements d'huiliers et des industriels ;
- Contrôle effectif de la qualité de l'huile à mettre sur le marché avec le label ABNORM engageant l'agence ; au regard des moyens actuellement limités de l'agence, ce contrôle ne pourrait être efficace que sur un nombre relativement limité d'unités au niveau national.
- L'agrément des unités à produire l'huile à base de coton tiendra compte de ses besoins en matière première à couvrir prioritairement par les ressources disponibles localement (base de la durabilité et de la rentabilité).
- Procéder à la fermeture des unités de trituration clandestines (enquête de la police économique sur leur localisation, interdiction de fourniture d'électricité etc.) ;
- Procéder au contrôle et à l'application des prix de ventes réels de l'huile importée.

Résultats attendus :

- Diminution considérable du taux de mévente d'au moins 95% ;
- Amélioration significative de la performance des unités avec un prix de vente rentable ;
- Amélioration de l'image des unités locales qui initieront des investissements conséquents ;
- Accessibilité du prix de l'huile locale à tous les consommateurs ;
- Le prix de l'huile importée sur le marché est respecté ;
- La mise à marché, le contrôle des huiles importées et la fermeture sans condition des unités clandestines (enquête de la police économique sur leur localisation, interdiction de fourniture d'électricité etc.) sont effectifs.

4.2.Scénario 2 : Diminution du coût de production de l'huile de coton locale par une meilleure gestion de la distribution des graines aux unités de trituration

Les principaux facteurs explicatifs du coût élevé de l'huile locale sont:

- Inadéquation entre les capacités de production des unités et la disponibilité de la graine de coton ou d'autres matières oléagineuses;
- Mauvaise gestion dans la distribution de la graine de coton (la distribution ne tient pas compte de la localisation géographique des unités de trituration) ;
- Paiement de la TVA sur la graine et non sur la vente du tourteau qui est désormais un coproduit dans la transformation de la graine de coton;
- Manque de diversification de la matière première.

Hypothèse 1 : Influence de l'insuffisance de la graine de coton sur la productivité des unités

- Intention d'achat de graine de coton au niveau national des unités membres de GTPOB en 2017 était de **250 000 tonnes**
- Quantité de graine de coton effectivement reçue par les unités membres de GTPOB en 2017 : 59 000 tonnes **soit 24% du besoin exprimé.**
- Temps de travail des unités dans l'année: 2 à 6 mois sur 11 mois de travail soit 18 à 50% du temps total de travail. Cette réduction drastique du temps de travail influence négativement le nombre des emplois permanents et temporaires dans les unités concernées.
- Ce faible niveau de production des unités ne leur permet pas de rentabiliser au mieux leur activité (coûts fixes élevés : amortissements, emplois permanents, etc.)

Hypothèse 2 : Coût élevé d'approvisionnement en graine du fait de l'éloignement des unités de trituration des sites de livraison de la graine selon les campagnes

- Dans le cas où un camion de 40 tonnes de graine est acheminé de la SOFITEX /Diébougou pour AGROPA / Fada en lieu et place d'un approvisionnement sur place à Fada à la SOCOMA:
- Surcoût pour AGROPA, lié au transport est de : $30 \text{ F}^3 \times 540 \text{ Km}^4 \times 40 \text{ T}^5$ soit 648 000 F
- Surcoût pour 1 Kg de graine de coton : $648\,000 / 40\,000 = 16,2 \text{ F}$, **soit une majoration de $16,2/85 = 19\%$; le Kg de graine revient alors à AGROPA à 85 F + 16,2 F soit 101,2 F.**
- Dans le cas où l'allocation en graine de coton d'AGROPA est de 1000 tonnes le surcoût pour l'acheminement de cette quantité serait de **16 200 000 FCFA.**

NB : Cet exemple s'applique aussi bien à la SN Citec à Bobo qui prend environ 80% de la production de graine de SOCOMA à Fada à environ 600 km de Bobo Dioulasso qu'à la SOFIB qui prend 85% de la production de graine de Faso Coton à Ouaga distante de 366 Km de Bobo Dioulasso.

³ Valeur estimée de la tonne kilométrique qui varie selon les corridors

⁴ Distance Diébougou Fada

⁵ Masse du chargement du véhicule

Hypothèse 3 : Non récupération de la totalité de la TVA payée à l'achat de la graine de coton auprès des sociétés cotonnières

L'unité de trituration paie à l'achat de la graine 14 400 F de TVA (18%) à l'unité d'égrenage ;

De la trituration de 1000 Kg de graine l'on obtient 10,9% d'huile raffinée, soit environ 109 kg ou 121 litres.

Pour une tonne de coton graine achetée la TVA payée par l'unité de trituration est de 15 300 F (0,18 x 85000).

120 litres d'huile (6 bidons de 20 litres) sont vendus à environ 12 000 F/bidon soit 72 000 F avec une TVA récupérée de 12 960 F.

Au regard du fait qu'il n'y a pas de TVA sur la vente de tourteau (aliment bétail) le manque à gagner pour le recouvrement de la TVA (15 300 payée à la société cotonnière) pour l'unité de trituration est alors de $15\,300\text{ F} - 12\,960\text{ F} = 2\,340\text{ F}$ par tonne de graine de coton.

NB : une unité triturant 5000 tonnes par campagne enregistre à ce niveau **un déficit de 11 700 000 F.**

Actions à mener

- Appliquer rigoureusement la réglementation vis à vis des unités non conformes au regard des textes statutaires (matériels non appropriés, personnel nécessaire pour la gestion de la qualité etc.)
- Instaurer une concertation entre les différentes sociétés d'égrenage en tenant compte des ententes antérieures entre chacune d'elles et les sociétés de trituration, en vue de minimiser le coût du transport de la graine pour l'approvisionnement des unités en matière première. Par exemple AGROPA dispose d'un bon d'enlèvement de graine de 2000 tonnes à SOFITEX/Bobo et SN Citec dispose d'un bon d'enlèvement de 6000 tonnes à SOCOMA/Fada. Par une entente entre les sociétés cotonnières, les 2000 tonnes d'AGROPA seront livrées par SOCOMA à partir de la quantité destinée à SN Citec, qui récupérera la même quantité de graine auprès de SOFITEX/Bobo ;
- Mettre en place au niveau de chaque groupement d'huiliers (GTPOB et GHB-GIE) un système de surveillance de la destination des graines achetées par ses unités membres (quantité achetée et quantité d'huile commercialisée, niveau d'activité au cours de l'année, etc.).

Résultats attendus

- Relatif accroissement du taux d'utilisation des équipements appropriés de trituration et du temps de travail du personnel permanent au sein des unités, ce qui diminue le coût de production de l'huile.
- Augmentation du temps de travail par campagne et du temps de travail du personnel saisonnier.
- Diminution du coût de production de l'huile de coton par la réduction du coût du transport de la graine : prévue à 6 500 F/tonne dans le compte d'exploitation élaboré par les membres de GTPOB ; ce montant pourrait être nettement inférieur à la facture à payer si la graine provient de localités non éloignées.

CONCLUSION

L'objectif de ce troisième rapport était d'analyser de manière prospective l'offre et la demande nationales en huile alimentaire d'une part, et d'autre part, dégager les principaux leviers d'actions auxquels le pouvoir public peut agir afin de réguler le marché de l'huilerie au Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, outre la méthodologie de la collecte des données, une démarche méthodologique purement quantitative basée sur des hypothèses de simulation a été adoptée. Ainsi en partant sur le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006 comme base de projection de la population, et en s'appuyant sur le ratio de consommation de 5 litres/pers/an de MAFAP (2013), il ressort des simulations qu'en partant de la référence de 2018 qui est estimée à 90 823 tonnes, la demande en huile alimentaire passera à 124 613 tonnes en 2028, soit une hausse de 37%.

En ce qui concerne la production nationale d'huile alimentaire, les simulations montrent qu'elle connaîtra une baisse de 44% au cours de la prochaine décennie. En confrontant la production nationale au besoin de consommation nationale d'huile alimentaire, un déficit net se dégage. La production nationale en huile alimentaire est nettement inférieure aux besoins nationaux de consommation. Ces résultats montrent que le pays aura à recourir aux importations d'huile alimentaire pour combler le gap. Estimés en 2018 à 61 615 tonnes, les besoins d'importation d'huile alimentaire passeront à 108 177 tonnes en 2028, soit une hausse d'environ 76% sur la période d'analyse.

En termes de recommandation, ces résultats appellent à un contrôle des importations. Dans le souci de créer un environnement de développement favorable aux unités nationales de production d'huile alimentaire, il s'avère nécessaire d'instaurer l'autorisation d'importation des huiles alimentaires (en lieu et place de la déclaration prévisionnelle d'importation) qui devrait impérativement viser à combler le gap entre les besoins et les productions nationales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOAD (2008). Etude sur la promotion et le développement de la filière oléagineuse dans l'espace UEMOA, rapport final

Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (2014). Etude du marché de l'huile de coton au Burkina Faso, rapport définitif

Ministère de l'économie et des finances (2007). Diagnostic de la filière coton et identification d'axes stratégiques.

Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat (2017). Balance commerciale et commerce extérieure, décembre 2017

Monitoring African Food and Agricultural Policies, MAFAP (2013). Analyse des incitations et pénalisations pour l'huile de coton au BURKINA FASO, rapport final

Paragramme de renforcement du secteur coton en Afrique de l'Ouest et du Centre (2010). La prise en compte des coproduits du coton dans le mécanisme de fixation du prix de coton graine au Burkina Faso, rapport final

Projet Centres d'innovations Vertes du secteur agro-alimentaire (2016). Analyse de la filière/ chaînes de valeur ajoutée « Sésame », rapport final

	Consommateur individuel	<input type="text"/>
Q2.6	Arrivez-vous à satisfaire la demande de votre clientèle ? (0=non ; 1=oui)	<input type="text"/>
Q2.7	Quantité d'huile vendue ces 3 dernières années ?	
Q2.7a	Quelle est la quantité d'huile vendue (en litre) en 2015 sur le marché national	<input type="text"/>
Q2.7b	Quelle est la quantité d'huile vendue (en litre) en 2016 sur le marché national	<input type="text"/>
Q2.7c	Quelle est la quantité d'huile vendue (en litre) en 2017 sur le marché national	<input type="text"/>
Q2.7d	Quelle est la quantité d'huile exportée (en litre) en 2015 sur le marché national	<input type="text"/>
Q2.7e	Quelle est la quantité d'huile exportée (en litre) en 2016 sur le marché national	<input type="text"/>
Q2.7f	Quelle est la quantité d'huile exportée (en litre) en 2017 sur le marché national	<input type="text"/>
Q2.8	Quel type de conditionnement utilisez-vous ? ((0=non ; 1=oui)) Bidon d'un litre : Bidon 2 litres Bidon 5 litre 10 litres 20 litres 30 litres Autres (à préciser)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
2.9	Prix (en CFA) par conditionnement ?	<input type="text"/>
2.9a	Quel est le prix de vente (en CFA) d'un litre	<input type="text"/>
2.9b	Quel est le prix de vente (en CFA) de 2 litres	<input type="text"/>
2.9c	Quel est le prix de vente (en CFA) de 5 litres	<input type="text"/>
2.9d	Quel est le prix de vente (en CFA) 10 litres	<input type="text"/>
2.9e	Quel est le prix (en CFA) 20litre	<input type="text"/>
2.9f	Quel est le prix (en CFA) 30litre	<input type="text"/>
Q2.10	Comment les prix sont-ils fixés à la vente ? (1=prix plancher ; 2=prix du marché ; 3=prix négocié ; 4=autres à préciser)	<input type="text"/>
Q2.11	Comment évoluent ces prix au cours de l'année ? (1=stables ; 2=variables)	<input type="text"/>
Q2.12	Quelle est votre stratégie de tarification 1. Marge de profit élevé avec un niveau de vente bas 2. Vente massive avec faible marge bénéficiaire par unité vendue	<input type="text"/>
Q2.13	Faites-vous la promotion de votre produit ? (0=non ; 1=oui)	<input type="text"/>
Q2.14	Si oui, quel canal utilisez-vous pour faire la promotion de votre produit ? (0=non ; 1=oui) A. Télévision B. radio C. affichage D. salons et foires	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

	E. marketing mobile		<input type="checkbox"/>
	F. marketing de réseau		<input type="checkbox"/>
	G. autres (à préciser)		<input type="checkbox"/>
Q2.15	Quelle est la part du budget annuel réservée aux actions commerciales (0=non ; 1=oui) 1. Au moins 1% 2. Entre 1 et 5% 3. Plus de 5% 4. Aucune part		<input type="checkbox"/>
Q2.16	Quels sont vos canaux de distribution ? ((0=non ; 1=oui)) A. Dépôt dans les alimentations B. Ventes dans les marchés et yaar C. Salons et foires D. Livraison dans les restaurants E. Autres (préciser)		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q2.17	Combien de personnes employez-vous (en moyenne) au total par campagne ?		<input type="text"/>
Q2.17a	Emploie permanent		<input type="text"/>
Q2.17b	Emploie temporaire		<input type="text"/>
Q2.18	A combien de FCFA évaluez-vous votre investissement total ? (équipement, infrastructure, bâtiment, autres matériels, etc.)		<input type="text"/>
Q2.19	A combien évaluez-vous en moyenne votre chiffre d'affaire (CA) par campagne		<input type="text"/>
Q2.20	Impôt payé		<input type="text"/>
Q2.21a	A combien évaluez-vous vos impôts payés en 2015		<input type="text"/>
Q2.22b	A combien évaluez-vous vos impôts payés en 2016		<input type="text"/>
Q2.23c	A combien évaluez-vous vos impôts payés en 2017		<input type="text"/>
Q2.24	A combien évaluez-vous en moyenne le résultat net de votre unité par campagne ?		<input type="text"/>
Q2.25	Qu'est-ce qui vous distingue des autres huileries ? (0=non ; 1=oui) A. La bonne qualité de votre huile B. Les prix de vente C. Votre positionnement géographique		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q2.26	Arrivez-vous à écouler toute la production? (0=non ; 1=oui)		<input type="checkbox"/>
	Si non, a combien estimez-vous par campagne la quantité de mévente		<input type="text"/>
	Selon vous, quels sont les facteurs explicatifs de la mévente (0=non ; 1=oui) A. Non maîtrise du marché B. Faiblesse de la demande nationale		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

	C. Présence d'huile importée D. Faible connaissance d'huile locale par les consommateurs E. Autres (à préciser)	<input type="text"/>
Q2.27	Selon vous, quels sont les facteurs qui limitent l'évolution de l'offre d'huile alimentaire nationale ? ((0=non ; 1=oui)) A. faible connaissance du secteur par les acteurs B. coût élevé de matières intermédiaires C. manque de matière première D. faible capacité de production des usines E. la fiscalité F. forte présence d'huile importée G. Energie électrique H. Réglementation I. autres (à préciser)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Q2.28	Tenez-vous une comptabilité? (0=non ; 1=oui)	<input type="text"/>
Q2.29	Selon vous, quels sont les problèmes liés à la gestion des charges et des coûts de production d'huile alimentaire nationale ? (tenue de compte d'exploitation, comptabilité simplifiée, coût élevé de la matière première, etc.)	
Q2.30	Quel est le coût (en FCFA) de transformation d'une tonne de matière première ? (Y compris amortissement, charge du personnel, etc.)	
Q2.31	Selon vous, quelles sont les actions réglementaires (de la part de l'Etat) à mener afin d'assurer une meilleure efficacité du marché des huiles alimentaires ?	
Q2.32	Selon vous, pour les unités d'huilerie au Burkina Faso, quelles sont : a) Les forces : b) Les faiblesses : c) Les opportunités : d) Les menaces :	
Q2.33	Citez les pays de destination (direction des exportations) de vos huiles	

QUESTIONNAIRE CONSOMMATEUR

SECTION 1 : éléments d'identification et caractéristiques sociodémographique du responsable

Q1.1	Région	<input type="text"/>
Q1.2	Ville	<input type="text"/>
Q1.3	Secteur/quartier	<input type="text"/>
Q1.4	Nom de l'enquêteur	

Q1.5	Code de l'enquêteur	_ _ _ _ _
Q1.6	Date de passage	
Q1.7	Nom & prénom du responsable/répondant	
Q1.8	Sexe	_ _ _
Q1.9	Age	_ _ _
Q1.10	Situation matrimoniale (1=marié ; 2=célibataire ; 3=divorcé ; 4=veuf/veuve ; 5=union libre)	_ _ _
Q1.11	Niveau d'instruction (1=analphabète, 2=primaire, 3=secondaire ou plus)	_ _ _
Q1.12	Contact	
Q1.13	Principale activité	
Q1.14	Type de consommateur (1=restaurant ; 2=hôtel, 3=ménage)	_ _ _

SECTION 2 : Consommation d'huile locale

Q2.1	Distinguez-vous l'huile fabriquée localement de l'huile importée ? (0=non, 1=oui)	_ _ _
Q2.2	Consommez-vous l'huile locale (0=non, 1=oui)	_ _ _
Q2.3	Quels sont vos principaux critères de choix lorsque vous achetez l'huile? (0=non, 1=oui) A. prix du produit B. origine géographique C. préférence (goût) D. Propreté E. Disponibilité F. Emballage G. distance au domicile H. Absence de cholestérol I. Type de conditionnement J. autres (à préciser)	_ _ _ _ _ _
Q2.4	Quel type d'huile locale préférez-vous ? (0=non, 1=oui) A. Huile d'arachide B. Huile de coton C. Huile de soja D. tournesol	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Q2.5	Si oui en Q2.2, Comment appréciez-vous l'huile locale que vous consommez ? (1= très mal ; 2=mal ; 3=bien; 4=très bien)	_ _ _
Q2.6	Quelle quantité d'huile (en litre), consommez-vous en moyenne par mois ?	_ _ _ _ _ _ _ _ _
Q2.7	Où effectuez-vous vos achats d'huile locale ? (0=non, 1=oui) A. super marché B. détaillant C. grossiste	_ _ _ _ _ _ _ _ _

	D. demi-grossiste	<input type="text"/>
	E. usine de transformation	<input type="text"/>
	F. autres _____ à _____ préciser :	<input type="text"/>
Q2.8	Comment appréciez-vous la proximité de ce lieu de vente avec votre domicile ? (1= très proche ; 2=proche ; 3=éloigné ; 4=très éloigné)	<input type="text"/>
Q2.9	Comment les prix sont-ils fixés à l'achat ? (1=prix plancher ; 2=prix du marché ; 3=prix négocié ; 4=autres à préciser)	<input type="text"/>
Q2.10	Comment évoluent ces prix ? (1=stables ; 2=variables)	<input type="text"/>
Q2.11	Comment jugez-vous le prix de l'huile locale (0=non, 1=oui)	
	A. Très élevé	<input type="text"/>
	B. Elevé	<input type="text"/>
	C. Accessible	<input type="text"/>
	D. bas	<input type="text"/>

SECTION 3 : Contraintes et attentes sur la qualité d'huile locale

Q3.1	Quelles sont les principales raisons qui limitent votre consommation d'huile locale ? (0=non, 1=oui)	
	mauvais goût	<input type="text"/>
	prix	<input type="text"/>
	faiblesse du revenu	<input type="text"/>
	disponibilité	<input type="text"/>
	éloignement des points de vente	<input type="text"/>
	autres à préciser	<input type="text"/>
Q3.2	Comment pouvez-vous caractériser la bonne huile ? (0=non, 1=oui)	
	bon goût	<input type="text"/>
	bon prix	<input type="text"/>
	bon emballage	<input type="text"/>
	Absence de cholestérol	<input type="text"/>
	autres à préciser	<input type="text"/>
Q3.3	Comment appréciez-vous l'emballage d'huile locale ? (1= très mauvais ; 2=mauvais ; 3=bon ; 4=très bon)	<input type="text"/>
Q3.4	Pensez-vous que les types d'emballage d'huile locale limitent son marché ? (0=non ; 1=oui)	<input type="text"/>
Q3.5	Avez-vous déjà entendu, lu ou regardé une publicité sur une huile locale ? (0=non ; 1=oui)	<input type="text"/>
Q3.6	Selon vous, quelles sont les actions réglementaires à mener par l'Etat afin d'assurer une meilleure efficacité du marché des huiles alimentaires ?	

Q3.7	<p>Selon vous, pour le secteur d'huilerie au Burkina Faso, quelles sont :</p> <p>a) Les forces :</p> <p>b) Les faiblesses :</p> <p>c) Les opportunités :</p> <p>d) Les menaces :</p>	

QUESTIONNAIRE VENDEURS

SECTION 1 : éléments d'identification et caractéristiques sociodémographique du responsable

Q1.1	Région	_____
Q1.2	Ville	_____
Q1.3	Secteur	_____
Q1.4	Dénomination du vendeur	
Q1.5	Nom de l'enquêteur	
Q1.6	Code de l'enquêteur	_____
Q1.7	Date de passage	
Q1.8	Nom & prénom du répondant	
Q1.9	Sexe	_____
Q1.10	Age	_____
Q1.11	Situation matrimoniale (1=marié ; 2=célibataire ; 3=divorcé ; 4=veuf/veuve ; 5=union libre)	_____
Q1.12	Niveau d'instruction (1=analphabète, 2=primaire, 3=secondaire ou plus)	_____
Q1.13	Contact	
Q1.14	Principale activité	

SECTION 2 : Activité de commercialisation de l'huile

Q2.1	Types d'huile commercialisés 1=local 2=Importé 3=Les deux	_____
Q2.2	Avez-vous des préférences entre les huiles locales ((0=non ; 1=oui))	_____
Q2.3	Quantité d'huile (en Kg) commercialisée en litre par an	
Q2.3a	Quantité d'huile (en Kg) commercialisée en 2015	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Q2.3b	Quantité d'huile (en Kg) commercialisée en 2016	_____ _____ _____ _____ _____ _____

Q2.3c	Quantité d'huile (en Kg) commercialisée en 2017	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Q2.4	Quantité d'huile (en Kg) importée et vendue	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Q2.4a	Quantité d'huile(en Kg) importée vendue en 2015	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Q2.4b	Quantité d'huile (en Kg) importée vendue en 2016	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Q2.4c	Quantité d'huile (en Kg) importée vendue en 2017	_____ _____ _____ _____ _____ _____

SECTION 3 : Clients, contraintes et autres facteurs explicatifs de la commercialisation d'huile locale

Q3.1	Durée dans l'activité (en année)	_____ _____
Q3.2	Quels types d'huile rendez-vous? 1=Locale ; 2 =importée=3 Les deux	_____
Q3.3	Quelles sont vos motivations dans la vente d'huile alimentaire locale ? (1=Oui/ 0=non) A. demande forte B. naturelle et bonne qualité C. disponibilité D. marge bénéficiaire E. aucune explication F. autres à préciser	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Q3.4	Comment les prix sont-ils fixés à l'approvisionnement au niveau des unités de transformation ? (1=prix plancher ; 2=prix du marché ; 3=prix négocié ; 4=autres à préciser)	_____
Q3.5	Comment évoluent ces prix ? (1=stables ; 2=variables)	_____
Q3.6	Quels sont les critères de choix (influence sur la demande) de vos clients en termes d'huile alimentaire? (0=non ; 1=oui) A. goût B. propreté C. disponibilité D. prix du marché E. autres à préciser	_____ _____ _____ _____ _____
Q3.7	Quelles sont les principales raisons qui limitent la vente d'huile alimentaire locale? (0=non ; 1=oui) A. Influence du prix B. Présence des huiles d'origine étrangère sur le marché national C. Goût D. Hygiène E. Coût de transport F. Emballage G. Disponibilité H. Autres à préciser :	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
Q3.8	En quoi l'huile locale est-elle moins préférable à l'huile importée? (0=non ; 1=oui) A. goût B. prix C. disponibilité D. Hygiène E. emballage F. marge bénéficiaire faible G. autres à préciser	_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
Q3.9	Si Q2.1=1 ou 3; Quelles sont les difficultés que vous rencontrez au niveau de l'approvisionnement d'huile locale ? (0=non ; 1=oui) A. Insuffisance d'huile locale B. Coût de transport C. Distance D. prix d'huile locale E. autres à préciser	_____ _____ _____ _____ _____

Q3.10	<p>Si Q2.1=1 ou 3; Quelles sont les difficultés que vous rencontrez au niveau de la vente d'huile locale? (0=non ; 1=oui)</p> <p>A. faible marge B. faible demande C. prix élevé D. fiscalité élevée E. Concurrence déloyale (concurrents frauduleux) F. autres à préciser</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q3.11	<p>Quelles sont les suggestions pour faire face à ces difficultés ?</p>	
Q3.12	<p>Quels sont vos canaux de distribution ? (0=non, 1=oui)</p> <p>A. Dépôt dans les alimentations B. Ventes dans les marchés et yaar C. Salons et foires D. Livraison dans les restaurants E. Autres (préciser)</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Q3.13	<p>Selon vous, quelles sont les actions réglementaires à mener afin d'assurer une meilleure efficacité du marché des huiles alimentaires ?</p>	
Q3.14	<p>Selon vous, pour le secteur d'huilerie au Burkina Faso, quelles sont :</p> <p>a) Les forces b) Les faiblesses c) Les opportunités d) Les menaces</p>	

TERMES DE REFERENCE